

Caractérisation des Ordures Ménagères 2020

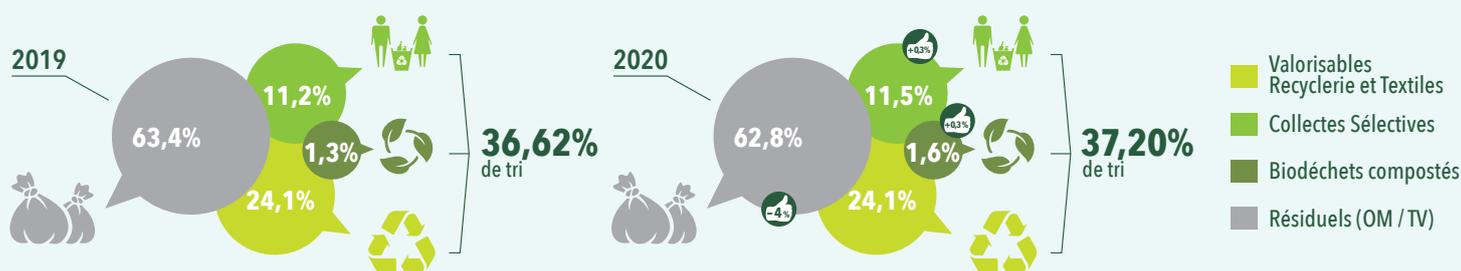
DÉCRYPTAGE

En 2020, la Corse a produit 226 900 t de déchets municipaux, soit une baisse 6 % par rapport à 2019, ce qui représente une réduction de 14 595 t des déchets traités par le SYVADEC et les intercommunalités.

La diminution est générale : les ordures ménagères - 6 %, les collectes sélectives - 4 %, les valorisables de recyclerie - 6 %. Seuls les biodéchets compostés à la source augmentent de 19 % et les emballages de 18 %.

Malgré cette baisse liée à la crise sanitaire, le tri continue de progresser et atteint 37,2 % en 2020.

L'ÉVOLUTION DU TAUX DE TRI ET DE RÉSIDUEL



MODECOM

Le MODECOM (Mode de Caractérisation des Ordures Ménagères) est une méthode développée par l'ADEME servant à déterminer la composition des déchets collectés par le service public sur une aire géographique définie. Au niveau national, le MODECOM a été réalisé en 1993, 2007 et 2017.

En Corse, le SYVADEC réalise chaque année depuis 2010 deux campagnes de caractérisation avec pour objectif :

- d'établir la composition qualitative et quantitative des déchets résiduels et en suivre l'évolution ;
- d'évaluer l'efficacité des politiques déployées (prévention, collecte, nouvelles filières) ;
- de déterminer la part de gisement pouvant faire l'objet d'actions de prévention, de collectes séparatives ou de recyclage.

* Modecom @Syvadec 2020

LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

PÉRIODE : haute saison et basse saison.

TERRITOIRES : CAPA, CAB, Centre Corse, Sartenais-Valinco, Sud-Corse, Calvi-Balagne et Ile-Rousse Balagne.

TYPLOGIE DES SECTEURS



67% Urbain et commercial

33% Rural et touristique

NB : les données annuelles sont établies à partir des 7 territoires étudiés et extrapolées aux tonnages traités par le SYVADEC.

LES RÉSULTATS 2020

68 % des ordures ménagères pourraient être triées et recyclées, soit deux points de moins qu'en 2019 (70 %)

2019 2020

- Collecte sélective 39 % (papier, emballages, verre et cartons)
- Déchets résiduels 32 %
- Biodéchets 21 % (déchets alimentaires)
- Déchets de recyclerie 4 % (DEEE, textiles, DDS, ...)
- Gaspillage alimentaire 4 % (produits alimentaires emballés)

39 % / 39 % en 2019

32 % / 30 % en 2019

21 % / 19 % en 2019

4 % / 7 % en 2019

4 % / 4 % en 2019



152 kg/hab / 167 en 2019

126 kg/hab / 127 en 2019

81 kg/hab / 82 en 2019

17 kg/hab / 27 en 2019

18 kg/hab / 21 en 2019



À trier dans les bacs ou points d'apport volontaire.



À composter ou déposer dans la poubelle organique.



À déposer en recyclerie ou dans les bornes textiles.

GROS PLAN SUR LE TRI (emballages, papier, verre)

39 % de notre poubelle est encore constituée d'emballages, de papier et de verre non triés.

QUE TRIENT LES HABITANTS EN MOYENNE ?

2 EMBALLAGES
sur 10

3 PAPIERS
sur 10

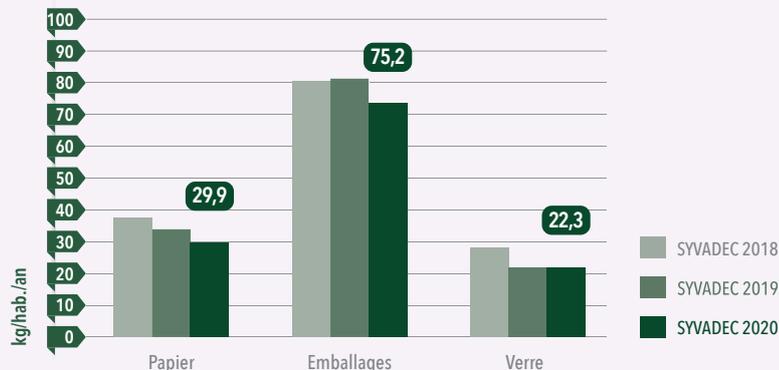
6 BOUTEILLES DE VERRE
sur 10

LE TRI EST EN PROGRESSION CONSTANTE

On observe globalement une diminution de la présence de déchets du tri au sein des ordures ménagères individuelles (OMR) depuis 2018.

32,4 % des déchets sont concernés, soit 127,4 kg/hab./an, dont :

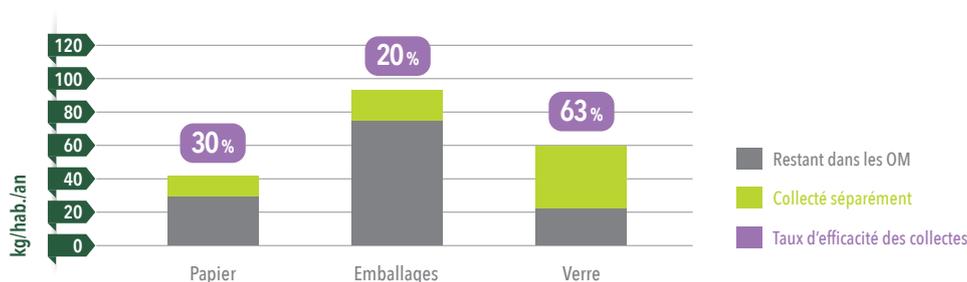
- papiers : 7,6 %, soit 29,9 kg/hab./an ;
- emballages (y compris extension des consignes de tri) : 19,1 %, soit 75,2 kg/hab./an ;
- verre : 5,7 %, soit 22,3 kg/hab./an.



Pour les cartons bruns, le gisement collecté séparément contient les collectes de cartons effectuées par les collectivités (environ 70 % des tonnages) et les cartons collectés en recyclerie (environ 30 % des tonnages). Il représente encore 6,2 % des OM soit 24,4 kg/hab./an, et un taux de captage de 50 % du gisement

LA MARGE DE PROGRESSION DU TRI EST IMPORTANTE

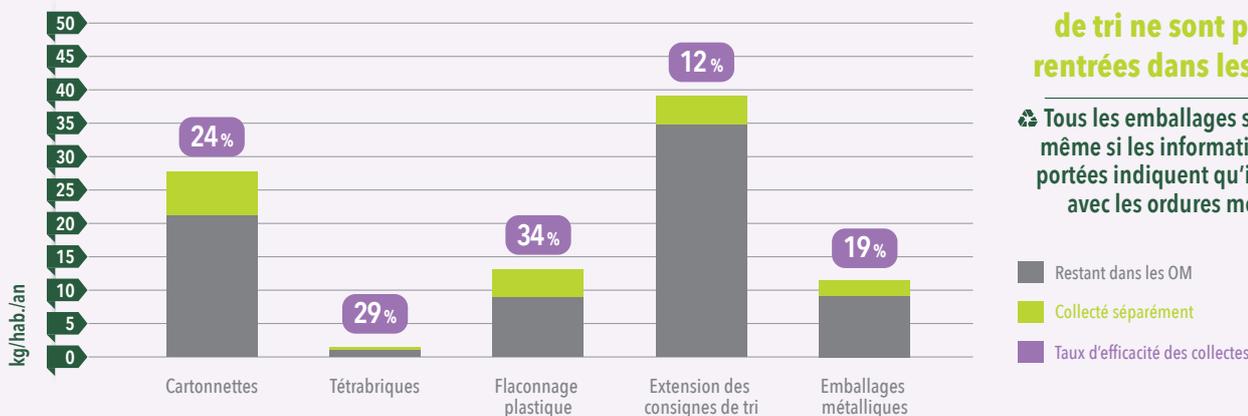
Les taux de captage globaux (ce qui est trié sur la production totale de déchets) sont passés de 25 % en 2017 à 38 % en 2020 mais ils restent deux fois plus faibles que la moyenne nationale. La collecte du verre suit une tendance encourageante et se situe légèrement en deçà du taux de captage constaté à l'échelle nationale (70 %). En revanche, seuls 30 % des papiers jetés sont triés, et 20 % des emballages.



1/3 du verre
70 % des papiers
80 % des emballages
ne sont pas triés et sont encore jetés dans les ordures ménagères.



FOCUS SUR LE TRI DES EMBALLAGES



Les extensions des consignes de tri ne sont pas encore rentrées dans les habitudes

Tous les emballages se trient en Corse même si les informations qui y sont portées indiquent qu'il faut les jeter avec les ordures ménagères...

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE



L'échantillonnage et le tri des ordures ménagères du SYVADEC ont été réalisés conformément aux normes AFNOR. Le respect de ces normes permet de garantir la représentativité des échantillons constitués à chacune des étapes de la caractérisation. Ces normes nationales permettent de comparer les résultats corses aux moyennes nationales.